

JUIN 2020

Feuille d'infos Archamps



Le nouveau Conseil municipal; de gauche à droite : Martin Pfeifle, Ginette Bouquet, Véronique Chareyre (en haut), Lucie Rivail (devant), Catherine Chenaud, Adeline Pech, Aurore le Scodan, Cyril Kharoua (en haut), Gaëtan Zoritchak (devant), Solenn Ben Othmane, Christophe Gironde, Mikaël Bolliet, Florence Bouffart, Maryse Baudet, Anne Riesen, Thierry Dussetier (en haut), Laurent Kalonji, David Zamofing, Nathalie Herlemont, Marc Charbonnier, Olivier Silvestre, Montassar Meddeb et Philippe Baudrion.

EDITO

C'est avec beaucoup d'émotion que je rédige ce premier éditorial. Trois mois déjà que vous nous avez élus, que vous nous avez fait confiance pour poursuivre le travail de Xavier Pin et de son équipe, que vous avez cautionné nos projets et nos idées.

Trois mois pendant lesquels nous avons subi pandémie et confinement, avec des conséquences considérables sur notre quotidien. J'exprime ici une pensée particulière pour les familles de notre village qui ont perdu un être cher, ou ceux, malades, qui sont encore affectés physiquement.

Nous avons été privés de contacts, et du plaisir de nous voir tout simplement.

Chacun a fait de son mieux, les voisins et amis ont su conserver les bases d'une saine solidarité, et je me réjouis de savoir que certains ont découvert des chemins de promenade.

Vivre en confinement à Archamps a ainsi signifié pour beaucoup une redécouverte de l'environnement immédiat, et nous sommes nombreux à avoir une fois de plus constaté combien ce village offre un cadre à préserver.

Quelle étrange manière de démarrer un mandat municipal ! Notre élection a été immédiatement suivie d'un ajournement qui nous a plongés dans une attente pénible. Bien sûr la vie municipale ne s'est pas arrêtée durant le confinement, mais elle peut enfin se dérouler

dans des conditions plus propices à la conduite des affaires publiques. Le personnel de la mairie a su s'adapter, et maintenir les services essentiels, grâce à Xavier Pin et son équipe, qui ont joué les prolongations avec détermination et engagement. Merci à eux !

Une forme de normalité se réinstalle désormais, mais nous saurons tous, je l'espère, apprendre de cet épisode totalement inédit.

L'école est à nouveau ouverte, et j'ai célébré mon premier mariage !

Je souhaite très bientôt pouvoir revoir notre village en fête. Notre équipe est aujourd'hui prête à servir la commune, et nous avons également tiré profit du confinement pour poursuivre la préparation des projets inscrits dans notre programme. Nous aurons bientôt l'occasion de vous les présenter et de vous inviter à y contribuer. En attendant, cette première Feuille d'information de notre mandat est l'occasion de revenir sur la vie de la commune et de ses habitants durant ces dernières semaines, et de vous proposer déjà quelques rubriques et infos inédites.

Je vous souhaite à toutes et à tous une reprise de vos activités familiales et professionnelles dans les meilleures conditions !

Anne Riesen

ACTION MUNICIPALE

Le mot du Conseil

Le 26 mai dernier, nous avons officiellement entamé notre mandat, dans un bel esprit d'unité. Nous formons une équipe de 23 conseillers municipaux, désormais pleinement en fonction. Nous avons procédé, lors du Conseil du 9 juin, à la mise en place des Commissions obligatoires : Commission d'Appel d'Offres et Commission d'établissement du CCAS (Centre Communale d'Action Sociale). Le travail des Conseillers s'organise autour de thématiques et de projets, et nous espérons vivement votre participation directe pour plusieurs d'entre eux.

- ✓ **Les finances et les activités économiques** seront suivies par David Zamofing, avec Martin Pfeifle, Cyril Kharoua, Lucie Rivail, Maryse Baudet, Marc Charbonnier, Aurore Le Scodan, Nathalie Herlemont.
- ✓ Les dossiers relatifs à **l'école et la petite enfance, la santé et le social** seront animés par Solenn Ben Othmane, avec Aurore le Scodan, Véronique Chareyre, Adeline Pech, Martin Pfeifle, Catherine Chenaud (référént santé), Marc Charbonnier, Ginette Bouquet, Christophe Gironde, Nathalie Herlemont.
- ✓ Les enjeux de **développement durable** seront promus par Florence Dode, avec Lucie Rivail, Gaëtan Zoritchak, Philippe Baudrion, Marc Charbonnier, Cyril Kharoua, Nathalie Herlemont, Ginette Bouquet, Véronique Chareyre, Olivier Silvestre.
- ✓ **La jeunesse, les sports, la culture et les liens intergénérationnels** seront dynamisés par Laurent Kalonji, avec Martin Pfeifle, Adeline Pech, Véronique Chareyre, David Zamofing, Mikaël Bolliet, Catherine Chenaud, Aurore le Scodan, Maryse Baudet, Nathalie Herlemont, Lucie Rivail, Olivier Silvestre et Abdessamad Chlih.
- ✓ **La vie associative** sera soutenue par Christophe Gironde, avec Mikaël Bolliet, Véronique Chareyre, Ginette Bouquet, Maryse Baudet, Nathalie Herlemont.
- ✓ **L'aménagement, l'urbanisme et les travaux** seront gérés par Olivier Silvestre, avec Mikaël Bolliet, Cyril Kharoua, Philippe Baudrion, Lucie Rivail, Véronique Chareyre, Marc Charbonnier, Montassar Meddeb, Thierry Dussetier, David Zamofing.
- ✓ **La communication** sera portée par Christophe Gironde, avec Adeline Pech, Marc Charbonnier, Nathalie Herlemont, Solenn Ben Othmane, Véronique Chareyre, Laurent Kalonji et Abdessamad Chlih.
- ✓ Les dynamiques de **participation citoyenne et coordination des activités du Conseil** seront conduites par Nathalie Herlemont, avec Christophe Gironde, Gaëtan Zoritchak, Maryse Baudet.
- ✓ Anne Riesen pilotera naturellement les **relations extérieures**, en particulier la participation d'Archamps au sein de la Communauté de Communes et de ArchParc, avec David Zamofing, Solenn Ben Othmane et Nathalie Herlemont.

Nous formons aujourd'hui un groupe riche de ses compétences et de sa diversité, investi pour notre commune, et qui bénéficie aussi de la contribution active de membres non élus précédemment engagés dans la campagne (comme Bruno Falconnier, Axelle Boudet, et Abdessamad Chlih...). Nous savons que les 6 ans à venir ne seront pas de tout repos, car pour la plupart d'entre nous il faudra conjuguer vie professionnelle, familiale et vie d' élu. Enthousiasme et "coups de gueule", délibérations sérieuses et échanges cocasses, moments durs, idées singulières et entrain collectif... nous sommes prêts pour l'expédition !

Nous comptons sur votre contribution à tous pour nourrir les projets qui feront vivre Archamps !

Nathalie Herlemont, pour le Conseil Municipal

REPRISE DES TRAVAUX

Les travaux Route de Chotard ont pris fin avec la pose d'un revêtement rouge (type pavé) sur le passage piéton, aux endroits de sortie de véhicules et là où il y a une mauvaise visibilité. Espérons que ces aménagements feront ralentir les conducteurs...



Revêtement sur la route de Chotard

À Blécheins, les travaux de construction du chemin du Mely avec l'aménagement d'un parking, d'une écluse pour l'arrêt du bus de ramassage scolaire et la pose d'un nouvel abri de bus, ont repris. Ils devraient s'achever durant la seconde quinzaine de juin.



Le chantier du Mely à Blécheins

VIE ASSOCIATIVE

L'Amicale des Boules organise son repas annuel (sanglier à la broche) **SAMEDI 11 JUILLET 2020 à partir de 19h** aux abords du local de l'Amicale. Manifestation sous chapiteaux. Prix du repas 20 €. Pour toutes réservations merci d'appeler au **06 80 87 93 29** ou **06 61 25 30 24**. Cette année, en raison des consignes sanitaires liées au COVID-19, il n'y aura pas de concours de boules, mais juste le repas dans le respect des règles de distanciation.

Les cours de danse de l'Association **Mouvement** ont repris. Les inscriptions pour les cours de l'an prochain se feront à compter du 24 août. **DANSE ADULTES** : les lundis de 19h30 à 21h (gym-danse tonique, stretching, exercices toniques, rythme et énergie) - **COURS DE DANSE ENFANTS** : cours intermédiaire - 7 à 10 ans - les mercredis de 15h30 à 17h (danse moderne, improvisation et création) - **INITIATION à la DANSE** : 4 à 6 ans les mercredis de 17h à 18h (bases de danse classique et moderne, danse-théâtre, spectacles).



CONTACT : Christel H. Gentinetta, présidente
Téléphone : 04 50 43 1 52 ou 06 09 68 72 14.

Le club des aînés ne reprend pas ses réunions pour l'instant. Les aînés ont prévu de se retrouver chaque semaine dès le mardi 1^{er} septembre à 14h à la salle polyvalente.

La réouverture du **Karaté Do Nippon** se fera à la rentrée de septembre, compte tenu des contraintes imposées par la Fédération.

Blécheins en fête ne pourra malheureusement pas organiser sa traditionnelle fête du mois de juillet, mais vous donne rendez-vous en octobre prochain pour la Fête de la Pomme.

Les deux dernières éditions du **Don du Sang** qui ont eu lieu pendant la pandémie ont été plutôt fructueuses indique sa présidente Mme Hélène Jacquiau, « avec 48 donateurs le 18 mars et 60 donateurs le 27 mai, la plus grosse collecte depuis le début de l'amicale. La prochaine collecte aura lieu le mercredi 28 octobre ».

L'École de **Musique ABC** est heureuse de vous informer du lancement des inscriptions pour l'année 2020-2021.



Toutes les informations sont disponibles sur le site :
www.ecoledemusiqueabc.fr

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez écrire à ecoledemusique.archamps@gmail.com

À partir du 22 juin et jusqu'au 4 juillet, vous pouvez vous rendre directement au bureau de l'École de Musique. La directrice, Stéphanie Aubert, vous présentera l'École et répondra à toutes vos questions. Il n'est jamais trop tard pour commencer, ou reprendre la musique : enfants, adolescents ou adultes n'hésitez pas à franchir le pas. L'un de ces instruments est sûrement fait pour vous : violon, violoncelle, guitare, piano, flûte, clarinette, basson, cor... Pour les plus petits (dès 5 ans), des cours d'Éveil Musical sont proposés. Des cours collectifs sont également dispensés : Orchestre à cordes, Solfège et Culture Musicale....

L'École de musique se fera un plaisir de vous accueillir pour partager de belles aventures musicales !

Stéphanie Aubert



DISTRIBUTION DE MASQUES

La nouvelle équipe municipale a organisé 3 séances de distribution des masques réutilisables reçus de la Région (un grand merci à Mireille Domenjoud qui est allée les chercher). Au total, près de 1 000 masques ont été distribués. Les habitants qui ne sont pas encore venus en chercher peuvent le faire en mairie aux horaires habituels d'ouverture (sur présentation d'une pièce d'identité ; 1 masque par membre du foyer âgé de plus de 6 ans). **Les masques restant seront conservés à la mairie.**



RUCHER COMMUNAL

La commune a posé des dalles au rucher communal des Pommeraies pour y poser une cabane dans laquelle les apiculteurs pourront entreposer leur matériel.

ARCHAMPS FLEURI 2020

Notre commune mérite bien son label et ses « 2 fleurs », grâce aux jardiniers municipaux et grâce à celles et ceux qui la fleurissent. Nous vous proposons cette année une version quelque peu différente des précédents 'balcons fleuris' en incluant vos jardins, potagers, balcons, rebords de fenêtre, façades, etc.

Si vous voulez participer, inscrivez-vous avant le 15 juillet par téléphone auprès de la mairie (04 50 43 62 18) ou bien sur le site web de la mairie.

PARTIE MAG'

Les agriculteurs d'Archamps pendant la crise

Nous les avons vus sur leurs tracteurs et dans les champs, comme d'habitude, semble-t-il. Pas d'arrêt d'activité ni de chômage technique pour les agriculteurs pendant la crise sanitaire ! Nous avons rencontré **Frédéric Bossonney ("Fred o Jardin")**, **Marc Pellet** et **David Casays** pour qu'ils nous expliquent les conséquences de la crise sanitaire sur leur activité. **Une occasion également de mieux connaître leur métier et de discuter de quelques perspectives.**



MARC PELLET

« La première conséquence du Covid pour nous a été la fermeture des marchés de Saint-Julien et d'Archamps où je vends mes œufs. Au tout début de la crise, j'en ai vendu quelques temps chez un maraîcher qui fait des paniers de légumes ; j'allais chez lui le jour où ses clients venaient chercher leur panier. Puis je n'ai plus eu besoin de le faire parce que davantage de gens venaient en acheter à la ferme. En faisant leur promenade pendant le confinement, les habitants ont fait plein de découvertes sur les hauts de la commune, dont les poulaillers ! Le bouche-à-oreille a aussi bien fonctionné. Et pas mal d'habitants qui connaissaient nos œufs (on a commencé les œufs bio il y a 4 ans avec mon frère Yves) se sont mis à venir les acheter à la ferme le lundi soir. Certains allaient auparavant les acheter par exemple au Magasin des Producteurs à côté de la douane de la Croix-de-Rozon. Pendant le confinement, la balade en famille jusqu'aux poulaillers et l'achat à la ferme représentaient une sortie.

En élevage, on fait des bêtes à viande. Comme pour les œufs, on a perdu le débouché des restaurants. Mais on a pu continuer à vendre aux grossistes. On vend à un intermédiaire qui revend en Suisse. Les grossistes achètent de la "1^{ère} qualité" ; ils ont continué à tourner. Et à vendre davantage de viande d'ailleurs puisque les gens n'allaient plus au restaurant ! Notre revendeur a eu quelques problèmes pour passer la douane, une journée entière quelques fois. Mais dans l'ensemble il n'y a pas eu d'arrêt de l'activité, juste quelques délais pour vendre des bêtes.

J'ai deux parcelles cultivées en Suisse. Là aussi, la fermeture des frontières a fait que je n'ai pas pu aller les travailler comme prévu. Heureusement, elles avaient été semées - du blé - avant le confinement. Par contre, je n'ai pas pu mettre de l'engrais comme il aurait fallu. Je ne sais pas encore ce que ça va donner comme rendement. L'impact sur le rendement se fera sentir d'ailleurs peut-être l'année prochaine plutôt que cette année. Il faut que je puisse aller voir les champs pour en savoir plus. Pour l'instant, je peux les voir de loin, en surplomb depuis les hauteurs de Bossey !

On a pensé qu'on aurait peut-être des difficultés avec nos fournisseurs de matériel agricole, pour les pièces détachées par exemple, mais ils ont continué à travailler. La reprise ? Je vais retourner vendre sur le marché de Saint-Julien. J'y suis déjà passé voir des collègues qui eux ont repris. J'y ai vu aussi des clients ; une partie d'entre eux n'avait pas compris pourquoi je n'étais plus là, je leur ai expliqué. La régularité est importante, les clients prennent l'habitude d'acheter tel produit à tel producteur. Je compte reprendre en septembre, mais il faut que j'aie assez d'œufs à vendre ! Un poulailler sera vide pendant trois semaines cet été. On a une obligation sanitaire de vider nos poulaillers pour un nettoyage ; on nettoie au karcher, on passe de la chaux vive sur les parois et sur le sol. On renouvelle aussi notre cheptel de poules ; elles doivent être changées après 1 an et demi ; on les vend à des personnes qui veulent des œufs chez elles. La vie des poules continue ! »



FRÉDÉRIC BOSSONNEY

« Avec le confinement, il y a eu un changement de clientèle : la vente aux restaurateurs s'est évidemment arrêtée, de même que les marchés hebdomadaires (Archamps et Feigères). Par contre, il y a eu une augmentation de la demande individuelle : je fournis aujourd'hui une vingtaine de paniers de légumes vendus à la ferme (à Verrières) ; et j'ai une dizaine de demandes supplémentaires. Ces demandes d'habitants sont en attente, que j'ai de quoi les fournir. Il y a eu un boom de la demande de légumes. En somme, je n'ai pas subi de perte. Le développement de ma clientèle se fait par bouche-à-oreille. Je reçois des demandes par téléphone ; parfois ceux qui appellent sont passés par la mairie pour savoir qui vendait des paniers. Je distribue ma carte sur les marchés où je vends. »

Par contre, avec le Covid, je n'ai pas pu planter les arbres fruitiers - pommiers, pruniers, cerisiers - comme prévu. Les formations que je devais suivre, par exemple sur les techniques de greffage, ont été annulées. Elles sont reportées à l'automne ou au printemps prochain.



DAVID CASAYS

« J'ai continué mon travail dans les champs comme d'habitude. Ce qui a été plus compliqué, c'est pour le travail sur Suisse. J'avais une autorisation pour passer la frontière, mais il fallait aller passer à Perly, un bon détour en tracteur !

Les concessionnaires étaient fermés, mais si on était en panne, on pouvait se rendre aux entrepôts et y acheter des pièces ou se faire dépanner.

Beaucoup plus de gens se sont promenés pendant la période de confinement et pas que sur les chemins ! Certains traversent des champs sans voir qu'ils sont en culture, parfois à vélo, ou même en quad. Le résultat ? C'est simple, les plantes ne se développent pas... on perd la récolte !

Ce que beaucoup de gens pensent être "de l'herbe" est effectivement de l'herbe, mais qui doit pouvoir pousser, car elle sert de nourriture pour nos animaux.

Il y a aussi les excréments des chiens. Dans les pâturages, ils peuvent être ingérés par les vaches, ce qui provoque des avortements. Les canettes sont un autre problème : elles passent dans les faucheuses, elles sont toutes déchiquetées et après elles sont ingérées par les animaux. Ce qui découpe les organes de l'animal... Des panneaux ont été disposés pour expliquer cela aux promeneurs, mais ça ne suffit pas.

En fait, j'ai réalisé que nous sommes confinés au travail toute l'année ; l'épidémie n'a pas changé grand-chose à notre travail sur notre exploitation ! »

Aller à vélo

Nathalie et Pascal, tous deux habitants de la route de Vovray, sont de fervents pratiquants et partisans du vélo. Nous leur avons demandé de nous faire part de leur expérience.



« J'ai acheté mon vélo avec assistance électrique en 2017 et j'ai pu bénéficier de l'indemnité octroyée par la Mairie » explique Nathalie. « Une collègue m'avait laissé son vélo électrique pendant ses vacances et j'ai pu l'utiliser tranquillement. Séduite, j'ai essayé plusieurs modèles, ce que les vendeurs de cycles m'ont eux-mêmes recommandé : cela permet de voir quelle taille de vélo nous convient le mieux et quelle puissance de batterie est nécessaire. Personnellement, en habitant sur le haut de la route de Vovray, j'ai considéré qu'une batterie de 500 watts était plus adaptée qu'une 400 watts.

Je fais environ neuf cents kilomètres par an à vélo. J'évite de le prendre quand il pleut ou qu'il fait très froid : quand on commence par de la descente, on est vite congelé ! Suivant où l'on va, le vélo permet de gagner du temps par rapport à la voiture en particulier si on va en ville : c'est très agréable de remonter une file de voitures arrêtées !

Si vous allez direction Carouge depuis la Croix-de-Rozon, le tronçon n'est pas très large et pas éclairé, il faut donc être très vigilant par rapport aux automobilistes. Par contre, direction Cartigny où je travaille actuellement, une piste cyclable est utilisable tout le long du trajet. Pour quatorze kilomètres environ, je compte trente-cinq minutes à l'aller et quarante-cinq au retour. Même avec l'assistance électrique, on ne va pas aussi vite en montée qu'en descente, surtout que je mets assez rarement l'option « turbo », histoire de faire du sport. C'est l'intérêt du vélo : faire de l'exercice après une journée de travail, ça délasse, et ça rebooste pour la soirée !

C'est vraiment un plaisir : ça permet de voir des choses qu'on ne remarque pas en voiture. Par exemple, la semaine dernière, je suis passée devant un champ d'asperges que je n'avais pas repéré depuis mon véhicule. De même, on ne sent pas les mêmes parfums : passer à vélo sous des tilleuls en fleurs... Bref, je recommande ! »



VOUS ÊTES INTÉRESSÉ ?

La subvention accordée par la Mairie pour l'achat d'un vélo avec assistance électrique s'élève à 250 €, sans condition de revenus.

Retrouvez les détails à l'accueil de la mairie ou sur le site <https://www.mairie-archamps.fr/developpement-durable/velos-electriques/>

Si vous avez un vélo, mais qu'il a besoin de réparation, c'est l'occasion de profiter de l'opération « Coup de pouce vélo » organisée par l'État : en vous rendant chez un réparateur référencé, vous pourrez obtenir un crédit de 50 € sur le montant de la réparation.



Plus d'informations sur

www.coupdepoucevelo.fr



Pascal, lui, possède un vélo électrique depuis 4 ans. « J'ai d'ailleurs bénéficié de la subvention de la Mairie pour son achat. Avant le confinement, je parcourais 16 kilomètres par jour, soit soixante-douze en moyenne par semaine. Je roule actuellement beaucoup moins puisque je suis en télétravail, mais j'espère que le rythme habituel va vite revenir !

Mon trajet domicile-travail dure entre quinze et vingt minutes ; je prends mon vélo, quelles que soient les conditions météo. De bons vêtements (pantalon, veste et couvre-chaussures) étanches et respirants sont indispensables. Des pneus hiver munis de petits clous permettent aussi d'être serein tout au long de cette saison-là.

Je n'utilise pas toujours mon vélo électrique, car je prends plus de plaisir avec un vélo sans assistance ; le vélo est moins lourd et j'ai le goût de l'effort. Évidemment, après une dure journée, je suis content d'avoir « de l'aide ». Un vélo avec assistance électrique peut être assez cher si on souhaite un système électrique de qualité (c'est aussi le prix à payer pour un service après-vente digne de ce nom). L'impact écologique lorsque tout est pris en compte, de la fabrication à l'élimination des déchets, n'est pas négligeable.

Le vélo électrique a de nombreux avantages : on gagne du temps, et on sait combien de temps le trajet va prendre : on ne met jamais le double du temps à cause des embouteillages comme ça peut arriver en voiture !

Il est possible de ne pas transpirer ! Ou presque... On se déplace aussi très rapidement en ville et le vélo électrique n'est pas moins maniable qu'un simple vélo. Enfin, le vélo coûte moins cher que la voiture, le scooter ou la moto.

Ce qui est dommage, c'est que le réseau routier n'est pas adapté partout ; souvent, c'est la voiture qui est privilégiée... Des améliorations pourraient être apportées, en particulier autour du village. Il n'existe pas de vraie piste cyclable sécurisée entre Archamps et les villages alentour. La route de la Bossenaz est un bel exemple : peindre des vélos sur la chaussée n'est pas suffisant. Le petit tronçon de piste cyclable entre Blécheins et le centre du village est bien agréable, mais il ne représente qu'une partie de la route entre les deux villages... Et vu la vitesse des véhicules motorisés, on ne se sent pas en sécurité. De quoi garer les vélos à côté des commerces du village serait apprécié ; il y a aussi très peu de places de parking-vélo à la mairie.

Le vélo permet de ralentir un peu nos journées au rythme par ailleurs si élevé. Cela fait du bien de prendre un peu son temps et d'être plus à l'écoute de soi et de son environnement direct. L'assistance électrique permet d'en profiter avec peu d'efforts et pour un coût somme toute raisonnable, alors il n'y a pas à hésiter ! »

Entretiens réalisés par Véronique Chareyre, conseillère municipale

VIE PRATIQUE

Réouverture de la Mairie

La mairie a rouvert ses portes le 2 juin aux horaires habituels. Lors de votre venue, merci de respecter les consignes suivantes : Lavez-vous les mains ; Une seule personne à l'accueil, une file d'attente est matérialisée à l'extérieur de la mairie ; Le port du masque est conseillé.

Formulaire d'inscription à la version numérique de la feuille d'information.

Nous souhaitons favoriser la diffusion de l'information par des canaux numériques pour des raisons écologiques et également de réactivité. En imprimant moins, et en limitant la distribution des feuilles d'informations en boîte aux lettres, nous diminuons notre empreinte écologique. La diffusion numérique nous permet également de vous communiquer rapidement des informations qui le nécessitent (travaux en urgence, info épidémie, etc.). Bien entendu, vous pourrez rester sur la version papier si vous le préférez.

Pour nous transmettre votre mail, utilisez le formulaire qui se trouve en bas de la page d'accueil du site internet de la mairie <https://www.mairie-archamps.fr> Après avoir saisi votre mail, un premier message de validation vous est envoyé. N'oubliez pas de cliquer sur le lien qu'il contient pour finaliser votre inscription.

Merci !



www.mairie-archamps.fr



ETAT CIVIL

Dès le prochain numéro, vous pourrez annoncer ici naissances, mariages et décès. Envoyer votre message (maximum 50 mots) à c.gironde@mairie-archamps.fr

AIRE DE JEUX AUX CRÊTS D'ACIER

Une aire de jeux enfants doit être construite aux Crêts d'Acier. Ce projet, qui a été validé par le Conseil municipal précédent, est confirmé. Il a pris du retard en raison non seulement de la crise sanitaire mais aussi d'une décision qui doit être prise conjointement avec le Syndicat Mixte d'Aménagement du Genevois (SMAG) sur son emplacement. Cette décision sera prise au cours du mois de juillet. Ce projet sera l'une des priorités de notre équipe pour les semaines à venir.



Mairie d'Archamps

Impression : 1 400 ex.
Création graphique et impression :
Piste Noire
Rédaction : Christophe GIRONDE,
Nathalie HERLEMONT, Véronique
CHAREYRE et Adeline PECH
Photographies : mairie d'Archamps

B.P.40 - ARCHAMPS
74165 COLLONGES-SOUS-SALÈVE cedex
Tél. 04 50 43 62 18 - Fax 04 50 43 68 13
accueil@mairie-archamps.fr

WWW.MAIRIE-ARCHAMPS.FR